L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARBY.
No. 84 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 10 NOVEMBRE.

AVIS.

Nous publierons désormais dans la presente colonne de la 2me page de l'Abeille le Bulletin Commercial, la Liste Maritime et le mouvement indiquant le départ des bateaux à vapeur. Cette nouvelle disposition nous est impérieusement commandée par l'abondance des avis.

DES CHIFFRES.

Il y a une chose qui nous surprend beaucoup plus que les fraudes colossales de lundi [illegible] c'est l'assurance avec laquelle certains [illegible] maintiennent qu'il n'y a pas eu de [illegible]. Autant vaudrait dire qu'il n'y a pas eu d'élection. Un de nos confrères va même jusqu'à nous demander sérieusement la preuve de nos assertions. Ah! vous prétendez qu'il a été [illegible] aux polls des gens qui n'avaient pas le droit de voter. Ah! vous imprimez que ces gens-là ont voté cinq, six et sept fois. Eh bien! prouvez nous cela.

Vous prouver cela? Eh! mon Dieu, on ne prouve pas l'histoire, on l'écrit. Nous avons simplement rapporté ce que tout le monde a pu voir comme nous, ce dont tous les honnêtes [illegible] whigs et démocrates, se sont indignés, ce [illegible] toute autre ville peut être que la Nouvelle-Orléans eut causé de graves désordres et de déplorables collisions. Vous-même [illegible] demandez des preuves, vous n'en [illegible] besoin, car si vous n'êtes aveugles vous [illegible] à l'œuvre les agens de la corruption. [illegible] qui traînaient de poll en poll [illegible] sans aveu, vous ne les avez pas vues [illegible]! Et ces agens de police munis de [illegible] numérotés et marchant à la tête des [illegible] d'électeurs soudoyés, tout cela n'a pas [illegible] vos regards, n'est-ce pas?

Un autre journal ne sachant comment expliquer ce singulier phénomène d'une augmentation considérable d'électeurs dans les districts ravagés par la fièvre jaune, s'est avisé de dire que l'épidémie épargnant les électeurs, n'avait frappé que les étrangers non naturalisés. Ce [illegible] remporte la palme et nous proposons [illegible] une couronne de luzerne. Les dix [illegible] du fleau dorment dans nos cimetières [illegible] pas une ne pouvait exercer le droit [illegible]. Pas un seul de ces malheureux Irlandais et de ces infortunés Allemands ne s'était [illegible] naturaliser. La Providence, veillant sur les destinées de la démocratie louisianaise, a soigneusement épargné tous ceux qui pouvaient être [illegible] utiles à la cause locofoco. Elle n'a retranché du nombre des vivans que les pauvres diables qui avaient oublié de prendre [illegible] lettres de naturalisation. Après cela, si [illegible] étrangers en débarquant sur nos rivages ne [illegible] pas immédiatement les démarches nécessaires pour devenir citoyens, ils mériteront certainement de trépasser dans le plus bref délai. L'unique hygiène à suivre dans les épidémies de fièvre jaune, c'est la naturalisation. Fi [illegible] précautions banales commandées par la [illegible]. Une déclaration en bonne forme de [illegible], voilà le seul préservatif. Au [illegible] les étrangers n'auront plus [illegible] que d'un juge et de deux témoins.

[illegible] le ciel lui-même complice des turpitudes [illegible] adversaires! Mais il se trouve [illegible] incrédules qui affirment que cela [illegible] et qu'on calomnie le ciel. Nous [illegible] peu de cet avis, car enfin, si aucun [illegible] n'était mort de la fièvre jaune, le vote [illegible] dans tous les wards, et nous n'aurions [illegible] les districts whigs donner le même [illegible] de suffrages que par le passé, tandis que [illegible] districts locofocos doublaient le leur [illegible].

[illegible] MM. Freret et Marigny étaient candidats à la place de sherif. Les whigs comme les démocrates étant parfaitement organisés, la lutte a été vive. Nous allons mettre [illegible] le vote reçu en 1851 et en 1853 [illegible] différens wards du premier district [illegible] autrefois 2e municipalité :

	1851.	1853.
[illegible] precinct	465	583
[illegible]	465	469
[illegible]	620	702
[illegible]	745	700
[illegible]	731	624
[illegible]	740	889
[illegible]	897	1,098

Les 4me, 5me et 6me wards sont généralement whigs. L'ensemble de leur vote de 1853 n'offre une légère diminution sur celui de 1851. Le 3me ward est aux démocrates; l'augmentation y a été de 82 voix. Le 7me [illegible] château fort du locofocoïsme : nous [illegible] 201 voix de plus qu'à l'élection de [illegible]. Mais le 3me et le 7me wards, habités [illegible] population étrangère, sont justement [illegible] la fièvre jaune a exercé le plus de ravages [illegible] place de presque tous les morts [illegible] vide. Comment donc ces deux [illegible] ont-ils pu donner un nombre si considérable de suffrages? Ah! c'est que les votans [illegible] ne meurent pas.

[illegible] est encore plus frappant dans le [illegible] district, au jeune 1re municipalité. [illegible] mettons en regard comme nous venons de [illegible] pour le 1er district les suffrages obtenus [illegible] divers wards de cette partie de la [illegible] en 1851 et en 1853, par MM. Freret et Marigny.

	1851.	1853.
Deuxième precinct	719	593
Neuvième »	295	359
Dixième »	514	315
Onzième »	493	662
Douzième »	576	676
Treizième »	717	696
[illegible] »	285	477

[illegible] et le 10e ward donnent ordinairement [illegible] whig. Le nombre des suffrages est [illegible] les 9e, 11e et 14e qui sont aux démocrates [illegible] considérablement augmenté leur [illegible] le 13e est resté à peu près stationnaire. [illegible] 14e ont porté le chiffre de leurs [illegible] de 778 à 1139.

[illegible] maintenant au 3e district :

	1851.	1853.
[illegible] precinct	592	759
[illegible] »	119	110
[illegible] septième »	46	56
[illegible] huitième »	439	624
[illegible] neuvième »	83	247
[illegible] »	374	335
[illegible] »	101	167

Le 18e, le 19e et le 20e ward sont inféodés au [illegible]. Ils ont donné lundi dernier 1918 [illegible] 1494 reçues il y a deux ans. Le 19e [illegible] nombre des suffrages en 1851 avait [illegible] a donné l'autre jour 247!

[illegible] n'avait donné en 1851 que [illegible] a donné lundi 12,989. Si [illegible] on déduit le vote de Lafayette qui, [illegible] ne faisait point partie de la Nile [illegible], on trouvera encore une augmentation [illegible] 1027 sur le chiffre de 1851 et de 3,500 [illegible] 1852, et cela malgré les terribles ravages exercés par la fièvre jaune. Quant à [illegible] a fait tant de victimes, [illegible] a été de 300 voix.

[illegible] est vrai que ce surcroît d'électeurs [illegible] pas la fraude, comme le prétendent [illegible] locofocos, nous maintiendrons [illegible] la fièvre jaune multiplie le nombre [illegible]. Nous appelons, sur ce prodige, [illegible] toute particulière de la Faculté qui [illegible] toutes sortes de moyens pour [illegible]. Laissez-la donc s'abattre [illegible] et surtout cessez de la ranger [illegible] augmente si merveilleusement [illegible] population qu'il y aurait ingratitude [illegible] de la Nile Orleans. Voyez, [illegible] de cette dernier et malgré [illegible] grand nombre de citoyens, les [illegible] diminués d'un tiers, [illegible] eu lieu une augmentation [illegible] reçus à l'élection présidentielle [illegible] ne trouve-t-il pas [illegible] raison et que le vote [illegible] plus pur et le plus légitime [illegible] reçu à la Nile Orleans?

L'ELECTION.

[illegible]—M. Millaudon, candidat des [illegible] de St-Bernard, est élu représentant à la législature. Tous les autres [illegible] parti des Jeunes Républicains ont [illegible].

[illegible]—S. B. Davis, candidat démocrate [illegible] Congrès, a trente-six voix de plus [illegible] la paroisse Jefferson, mais les [illegible] Carmouche et Caminada n'ont pas [illegible] reçus. Ils neutraliseront la majorité [illegible].

[illegible] whig, et Gaulden, démocrate, ont [illegible] pour le Sénat. Green, démocrate [illegible] candidat.

[illegible] démocrates pour les places [illegible] trésorier et de surintendant de [illegible] publique, ont la majorité.

[illegible] whig, a 45 voix de majorité pour la [illegible].

[illegible], whig, est élu greffier; Arnoult, démocrate, recorder de paroisse. Mouck, démocrate, coroner; Mengel, démocrate, assesseur [illegible].

St-Charles.—Voici les retours officiels de la paroisse St-Charles :

Représentant au Congrès : Hunt, 108 voix; Davis, 24.

Trésorier : Hawthorn, 110; Greneaux, 36.

Auditeur : King, 113; Marks, 33.

Surintendant de l'instruction publique : Lamon, 82; Carrigan, 39.

Sénateur : Taylor, whig, 118; Trudeau, whig, 92; Gaulden, démocrate, 5.

Représentants : B. Trépagnier, démocrate, était sans opposition.

RETOUR DES ELECTIONS.

CONGRES,
1er district.
C. Gayarré, (en ville) 3114 W Dunbar (en ville) 4014
2me district.
T G Hunt (en ville) 2873 S B Davis (en ville) 3436

CANDIDATS RECEVANT LE VOTE DE TOUTE LA VILLE.

Precincts	Trésorier: J. W. Hawthorne	C. N. Greneaux	Auditeur: J. L. King	S. F. Marks	Surintendant: A. H. Lamon	C. Carrigan
1	273	288	272	271	254	286
2	287	255	262	236	240	299
3	305	432	299	441	274	461
4	411	394	412	349	386	410
5	345	377	349	312	336	357
6	313	330	422	344	495	344
7	263	773	264	349	219	787
8	299	302	391	304	302	306
9	181	297	109	324	172	296
10	144	170	159	165	159	169
11	179	470	166	473	158	477
12	258	346	252	328	285	340
13	283	458	194	428	247	436
14	134	346	133	330	112	347
15	233	525	222	520	172	522
16	45	66	44	67	41	46
17	38	15	38	38	22	17
18	172	436	171	427	149	437
19	73	151	74	152	69	153
20	144	398	143	406	99	401
21	40	125	42	15	21	125
22	344	445	343	408	174	410
23	173	488	173	484	150	488
Alger	55	185	60	183	8	186
Total	5084	7831	4966	7877	4159	7983

Les candidats dont les noms sont marqués d'une astérique sont élus.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.
1er District Représentatif.

Whigs.		Democrates.	
H M Summers,	344*	W R Crane,	490
W S Campbell,	314*	A Carl,	437
2me District.			
Dr A L Saunders	659	J L Powers,	654
J Drummond,	670*	G W Dermoyer,	6-9*
R M Kearney,	665*	T J Burke,	594
3me district.			
H J Ranney,	1017	R W James,	1368*
G Stith,	1048	S F Slatter,	1366*
C R Wheat,	981	W J N Roberts,	1346*
J H Wingfield,	1014	A W Bosworth,	1310*
M A Foute,	968	J H Caldwell,	1374*
S Harby,	965	R Olney,	1293*
4me district.			
R M Emerson,	370	P K Wagner,	547*
F A Lumsden,	446	J McKeon,	461*
O Leblanc,	360	D Corcoran,	485*
5me district.			
J B Dionis,	573	H R Granjnont,	961*
F Rilieux,	373	D Cronan,	919*
A David,	148	F H Lozé,	918*
6me district.			
N Dufour,	391	J W Nixon,	694*
L Sargi,	389	F M Crozat,	695*
7me District.			
O. Donné,	316	J. L. Tremé,	530*
E. Boué,	312	S. P. Fargo,	556*
8me District.			
J. Brooks,	274	J Newman,	417*
P L Mailloux,	344	M Wechsheimer,	354*
9me District.			
J Laidlaw,	194	C Seuzeneau,	328*
10me District. (Lafayette)			
R Waples,	470	D L Beecher,	633*
S W Thompson,	516	W Deacon,	747*

SENAT D'ETAT.

Precincts	Edwards	J. Lavergne	McMurdo	J. A. Braud
1	271	263	267	270
2	251	255	240	247
3	302	305	424	434
4	391	382	315	315
5	299	334	318	317
6	485	494	344	347
7	216	251	814	810
8	298	300	281	311
9	126	104	295	285
10	142	155	161	174
11	179	198	465	490
12	254	270	381	292
13	260	275	419	436
14	121	141	336	354
15	215	217	429	525
16	44	50	56	61
17	38	38	14	16
18	173	171	401	433
19	72	76	147	152
20	148	154	371	411
21	34	39	121	131
22	340	345	388	398
23	166	177	462	486
Total :	4819	5091	7486	7753

SHERIFF. CORONER.

Precincts	J. P. Freret	N. Marigny	Carman	Youenes	Forshee
1	255	240	25	270	261
2	236	233	18	257	222
3	336	340	40	317	426
4	472	471	25	380	328
5	300	324	30	425	427
6	488	475	31	423	337
7	300	405	30	249	642
8	239	291	18	340	261
9	128	241	7	118	241
10	121	132	3	171	141
11	173	483	3	258	391
12	275	379	12	303	343
13	261	435	1	337	357
14	113	361	—	146	321
15	215	545	4	417	339
16	37	73	5	50	62
17	41	15	—	45	10
18	151	473	10	342	305
19	92	125	2	124	140
20	142	393	13	161	364
21	34	133	1	54	112
22	352	367	27	343	417
23	134	412	31	174	481
Alger	104	165	3	97	174
Total :	5145	7644	366	5764	7551

Greffiers des Cours de District.

Precincts	1re. Rousseau	Scully	2me. Poole	Derbès	3me. Labuzan	Castel	4me. Hopkins	Auld	5me. Rick	Nott
1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	273	281	256	316	223
2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	223	272	248	288	284
3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	430	323	446	346	388
4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	304	467	907	441	276
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	305	327	317	372	271
6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	421	546	828	533	314
7	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	763	312	744	451	651
8	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	272	323	276	285	315
9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	308	128	236	148	211
10	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	161	166	159	185	177
11	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	450	214	440	138	520
12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	374	285	361	258	387
13	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	406	312	695	237	441
14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	306	139	808	121	350
15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	407	263	406	254	406
16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	41	72
17	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	40	15	30	15
18	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	411	219	402	318	317
19	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	169	105	141	160	136
20	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	370	161	385	156	309
21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125	30	134	34	132
22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	302	345	301	300	362
23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	407	168	467	187	456
Alger	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	161	129	146	84	182
Total :	3694	7548	6438	6576	5311	7656	3526	7463	5687	7266

COLLECTEURS DE TAXES.

Whigs.		Démocrates.	
1e dist. T A Kew,	2758*	E R Maxwell,	2710
2e " L Guyol,	1066	M Esnard,	1634*
H Peychaud,	1046		
3e " T A Boulet,	332	Duverney Farrar,	618*
4e " S Gilpin,	641	R M Roane,	676*

ASSESSEURS.

J Wolfe,	3410	J Farrel,	6344*
C R Fagot,	3644	J C Kuhmann,	6619*
U Chevalier,	2914	A Pellerin,	6060*
J N Philips,	87	J Payne,	288
Yuzor,	338*		

JUGES DE PAIX.

1re Cour—L U Gaennié	1278*	M Hiou	714
2e " C V Jonte	1484*	J McCormack	1060
3e " W H Hagan	269	R Richardson	555*
		Silk,	94
4e " E A Michel	913	F Calongne	1815*
5e " P C Laville	411	G Lugenbuhl	1566*
		Coudrain	431
6e " J G Harris	565	J McGary	677*
7e " C L Marshal	363	J Daley	517*
Auld	497		

CONSTABLES.

1re Cour—J Hoppe	1342*	M Murphy	978
2e " W C Quirk	951	J Agnisse	1102*
3e " J Delarue	512*	E Sullivan	409
4e " J McLeland	1052	C Lange	1671*
5e " M Hernandez jr	1019	C Grandpré	1137*
6e " J H Schelling	700	H Jackson	1007*
7e " J Hamilton	473*	Thos. Worly	359

RECAPITULATION.

TRESORIER.
Greneaux dém. 7831 Hawthorn 5084
Majorité de Greneaux (en ville) 2747

AUDITEUR.
Marks (dém.) 7877 King 4966
Majorité de Marks (en ville) 2911

SURINTENDANT DES ECOLES.
Carrigan, 7883 Lamon, 4199
Majorité de Carrigan (en ville) 3624

SHERIFF.
Marigny (dém. élu) 7644 Fréret, 5145
Majorité de Marigny, 2499

CORONER.
Forshee, (dém. élu) 7251 Youenes, 5764
Majorité de Forshee 1487

GREFFIERS.
1re cour de district
Scully, dém. élu, 7548 Rousseau, 5694
Majorité de Scully, 1854
2me cour de district
Derbès, dém. élu, 6576 Poole, 6438
Majorité de Derbès, 138
3me cour de district
Castel, dém. élu, 7656 Labuzan, 5311
Majorité de Castel, 2345
4me cour de district
Auld, dém. élu, 7463 Hopkins, 5536
Majorité de Auld, 1927
5me cour de district
Nott, dém. élu, 7286 Rick, 5687
Majorité de Nott, 1599

SENAT D'ETAT.
McMurdo, dém. élu, 7486 Edwards, 4849
J A Braud, dém. élu, 7753 Lavergne, 5021

Congrès.

M. T. G. Hunt est très probablement élu dans le deuxième district congressionnel. Dans cette partie du district qui comprend le 1er et le 4me district municipal de la Nile Orléans, la majorité de S B Davis est de 553 voix. Les votes de St Charles et de St Jacques la réduisent à 276. Il reste à recevoir les retours de St Jean Baptiste, d'Ascension, d'Assomption, de Lafourche, de Terrebonne, de St Martin et de Ste Marie. Ces paroisses couvriront la majorité de M. Davis et laisseront sans doute un surcroît considérable à M. Hunt.

Traités avec les Indiens.—Le major Fitzpatrick vient de conclure avec les Indiens de l'Ouest divers traités importans. Les Comanches et les Kiowas ont accordé, aux Etats-Unis, moyennant une rétribution annuelle de $18,000 pendant un certain nombre d'années, un libre passage sur leurs terres et l'autorisation d'établir des postes militaires sur le Missouri, etc. Ces deux tribus se sont en outre engagées à protéger les émigrans qui traverseront leur territoire, à livrer les prisonniers américains et mexicains qui sont en ce moment en leur pouvoir, et à traiter désormais les citoyens américains en amis et en alliés. Le major Fitzpatrick a modifié également à l'avantage des Etats-Unis ses traités avec les Sioux, les Cheyennes, les Arrapahoes et les [illegible].

On a reçu à Washington la nouvelle que MM. Belmont et Daniel, deux de nos chargés d'affaires, avaient été parfaitement accueillis par le gouvernement auprès duquel ils sont accrédités.

IMPOT FORCE.

Il paraît qu'à New York le parti locofoco a comme à la Nile-Orléans la triste habitude de prélever un impôt forcé sur les malheureux employés de la douane et de la poste. A la moindre élection on s'adresse à ces derniers et on leur dit : Il nous faut tant; cotisez-vous et trouvez-nous cela. Ceux qui refusent de payer sont sûrs de perdre leur place tôt ou tard. Quand on est au service du gouvernement fédéral, et que l'administration est locofoco, l'indépendance et la dignité sont des vices dont on doit bien vite se corriger.

Voici ce qui s'est passé le 31 du mois dernier à la douane de New-York. Le trésorier devait payer aux commis et employés leur salaire du mois. A peine commençait-il la distribution des piles d'or étalées sur son bureau que le caissier de Tammany Hall, flanqué de deux receveurs, fit son apparition dans la salle et s'installa près de la porte. A mesure que les employés passaient il les arrêtait et leur disait : Votre quote-part est de tant, et le pauvre diable pris de la sorte au trébuchet était obligé de s'exécuter et de payer entre les mains de l'un des receveurs. Impossible de refuser, car chacun avait son traitement dans la poche en aigles, demi-aigles et quart-d'aigles.

Voici quel était le tarif : peseurs de la douane, $25 chacun; mesureurs, $25 chacun; jaugeurs, $25 chacun; inspecteurs, $15 chacun; commis, $10 chacun; gardiens de nuit $7. 50 chacun.

Or, comme il y avait 19 peseurs, 16 mesureurs, 7 jaugeurs, 193 inspecteurs, 184 commis et 137 gardes de nuits, le caissier de Tammany Hall préleva séance tenante $6,817 50. Le tout pour aider à l'œuvre de la corruption! Hélas! où allons-nous et que deviendrons-nous?

Oregon.—A la dernière élection de délégué tenue dans l'Oregon, il a été reçu 8000 voix.—Ce chiffre indique une augmentation considérable de population, car en 1849 il n'avait été reçu dans le territoire que 700 voix, et en 1851 que 2,500. Depuis 1851, on le sait, une grande zône a été détachée de l'Oregon et érigée en territoire distinct sous le titre de territoire de Washington.

New York.—Deux meetings d'une certaine importance ont eu lieu le 31 octobre à New York. Le premier qui avait pour but d'exprimer l'improbation du commerce de la ville impériale à l'endroit de la révocation de M. Bronson, a été tenu dans la Bourse. L'assemblée était nombreuse, dit le *Courrier des Etats Unis*; mais la séance a été fort courte et s'est bornée, par le fait, à la lecture des résolutions, qui ont été adoptées à l'unanimité. Ces résolutions rappellent que les négocians de New York, à eux seuls, versent, chaque année, dans le trésor 40 millions de dollars, c'est à dire les deux tiers du revenu total de l'Union; c'est bien le moins, en conséquence, qu'ils aient le droit d'exprimer leur opinion sur une mesure qui les touche d'aussi près qu'un changement de collecteur. Or, ils déclarent que la prétention de subordonner une révolution administrative de cette importance à la moindre différence de manière de voir en politique qui peut surgir entre un fonctionnaire et le cabinet, est aussi tyrannique en principe que contraire aux intérêts commerciaux dans la pratique.

La seconde réunion avait été convoquée, à Metropolitan Hall, par les promoteurs de la réforme municipale. Elle était destinée à réchauffer et à ranimer le zèle des partisans de cette réforme; à empêcher les élections de conseillers, qui doivent avoir lieu lundi prochain, de s'égarer dans la voie des distinctions politiques. D'après l'enthousiasme et l'harmonie qui s'y sont manifestés, il est permis de supposer et d'espérer qu'elle aura atteint son but.

CHRONIQUE LOCALE.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, mardi soir, dans le magasin de vêtemens de M. Po[illegible], rue Tchoupitoulas. Le dommage et les marchandises ont été fortement avariés avant que les pompiers aient pu se rendre maîtres des flammes.

Inhumations.—Il a été inhumé, pendant la semaine dernière, 131 personnes, dont 12 ont succombé à la fièvre jaune.

Coup de poignard.—Patrick Flynn qui, dans la nuit du 1er courant, avait poignardé James Brannon, [illegible] par le recorder Winter et a été envoyé devant la Première Cour de District. Le blessé a pu assister à l'instruction de l'affaire.

Beau début.—Une jeune fille du nom de Catherine Maloy, âgée de 12 ans, a comparu hier pardevant le recorder Winter, qui l'a envoyée devant la Première Cour de District pour avoir volé divers articles chez Mme Ann Hanlin. Les témoins ont prouvé le vol. On croit que la mère de cette enfant l'a poussée à enlever ces articles.

Voies de fait.—Un individu nommé Pincer a été accusé, pardevant le recorder du Deuxième District, d'avoir violemment assailli Mlle Eugénie Virgez.

Coup de poignard—Matthew Jacques auquel John Colbert avait porté un coup de poignard, est sorti hier de l'Hôpital de Charité. John n'a pas encore comparu devant le recorder.

Ordre d'arrestation—Le recorder Remis a ordonné l'arrestation d'un individu nommé Clément que Mlle Mathilde White accuse de lui avoir enlevé une épinglette de valeur.

FEUILLETON.

PROMENADES HORS DE MON JARDIN.

III.

A monsieur Tourret, ancien Ministre de l'Agriculture.

Depuis quelque temps j'avais entendu dire tant de sottises et d'énormités,—j'avais moi-même dit et répété si inutilement des choses que je croyais raisonnables et honnêtes, que j'étais un peu dégoûté du langage.—Voilà plusieurs mois que dans un pays dont je ne sais pas la langue, je n'entends rien de ce qui se dit autour de moi,—plusieurs mois que je ne parle pas, et je m'y accoutume.

Cependant il m'arrive parfois de ressentir une forte envie de jaser un peu,—et selon le sujet qui m'occupe, je m'adresse mentalement à quelqu'un de ceux que j'ai connus, rencontrés, aimés autrefois. C'est pourquoi, monsieur Tourret, je vous adresse cette lettre.—Nous nous sommes peu vus, mais je n'ai pas oublié et je n'oublierai pas les quelques demi-heures qu'en trois ou quatre fois nous avons employées à causer d'un objet qui nous intéresse également.—Nous étions d'accord sur ce point entre autres qu'il est anti social que, dans le langage familier des affaires publiques, les ministères de l'instruction, de la justice et de l'agriculture s'appellent des petits ministères, à tel point que les gros bonnets de la politique ne les acceptent à aucun prix, et que parfois on en donne un comme appoint à un fonctionnaire déjà chargé d'un autre département. Nous pensions tous deux que l'homme naît laboureur,—qu'il est d'une mauvaise morale et d'une mauvaise politique de l'engager,—par la fortune, par les honneurs,—c'est à dire par l'avarice et par l'ambition, à abandonner la charrue et les champs. Nous pensions tous deux que c'est une idée fausse que de ne donner aux enfans des paysans de l'éducation que pour les faire sortir de leur sphère.—Nous pensions que personne n'est trop savant pour être agriculteur, et que presque personne ne l'est assez. Nous pensions qu'il ne suffit pas de faire de temps en temps un discours sur l'agriculture, qu'il faudrait appliquer nettement les principes auxquels ces discours font allusion.

L'égalité ne consiste pas à être tous la même chose, mais à arriver à la même supériorité et à trouver les mêmes droits, chacun dans sa profession. Le bon laboureur est l'égal d'un grand poète et d'un grand homme d'Etat.—Mais un poète médiocre et un brouillon ou un parvenu sans talens ne sont pas du tout les égaux d'un bon laboureur. Moi, je ne pouvais que dire et répéter cela.—Vous, j'ai cru un moment que vous alliez le mettre en pratique. Il y a, dit-on, à la Chine, une fête qui se célèbre en grande pompe chaque année et pendant laquelle l'empereur conduit la charrue et trace lui-même un sillon. Je suis bien sûr que si le ministère de l'agriculture n'est pas un petit ministère.—C'est honnête, c'est immobile, c'est grand.—Je serais volontiers garçon de bureau dans un ministère comme celui-là.

Il est une situation bizarre et illogique : l'intermédiaire entre le cultivateur et le consommateur est un être un peu parasite, dont la profession est d'acheter trop bon marché au cultivateur et de revendre à l'autre trop cher. Je suppose que, si les deux exploités faisaient un pas de plus et se tendaient la main, ils feraient tous deux une très bonne affaire et partageraient le bénéfice que fait sur eux, en les séparant sous prétexte de les aboucher, l'intermédiaire, qui se trouverait supprimé. Eh bien! s'il y a quelque chose, d'arriver aux grandes positions et aux honneurs par l'agriculture, il est incontestable que c'est l'intermédiaire, qui en profitera.—Celui qui achète et revend le blé sera plus riche, plus considéré que celui qui le sème et l'arrose de sa sueur.—Si vous voyez un homme décoré, par exemple, au nom de l'agriculture, on peut être à peu près certain que c'est un intermédiaire.

Depuis que nous sommes séparés, monsieur Tourret, j'ai fait de mon mieux un roman sur cette tendance funeste, qui ne laisse dans les campagnes que les bras sans têtes,—qui fait que si un agriculteur a deux fils, il ne garde avec lui que le moins intelligent, et envoie l'autre étudier à la ville.—Ce roman s'appelle *Clovis Gosselin*.—Ça n'a pas été pris au sérieux, parce que ça n'est un peu amusant.—Parce que je ne mets pas mes drogues dans des boîtes noires avec des inscriptions lugubres en latin, on ne m'accepterait jamais comme docteur.—Les hommes n'admettent volontiers que les choses qu'ils ne comprennent pas et les hommes qui leur font du mal :—les gros livres, dont un ange gré (Calimaque) a dit : Un gros livre est un grand mal,—et les héros, dont j'ai parlé dans une lettre précédente et ailleurs.

C'est donc avec vous, monsieur Tourret, qu'il m'a pris un grand désir de causer un peu de ce que je vois ici sous le rapport de l'agriculture, du jardinage et des relations directes avec la nature.

On m'avait dit à Marseille : Gênes est la ville des beaux bouquets.—C'est une des réputations les plus usurpées que j'ai vues. D'abord, les Génois n'aiment pas les fleurs. Cela ne va pas, je le sais bien, jusqu'à arracher celles qui poussent naturellement sur cette terre si riche et sous ce soleil si fécond. Mais les plantes, mais les cultiver, mais les rassembler seulement! ils s'en donneraient bien garde!

Expliquons l'erreur.

Pour ne se tromper, il y aurait à s'y tromper pendant quelques jours.—Beaucoup de fleurs que nous cultivons avec sollicitude dans nos jardins de France, sont sauvages dans les campagnes de Gênes.—Là sur les champs sauvages, le jasmin blanc est sauvage, le genêt d'Espagne est sauvage.—La valériane, rouge fleurit sur les murailles; les grenadiers développent leur fleur éclatante dans les haies avec les ronces; les myrtes aux fleurs blanches, répandent leur odeur sur le bord des ruisseaux et découpent leurs fleurs roses au bord de la mer; les pois vivaces grimpent dans les haies, au pied desquelles on trouve en abondance la grande campanule violette; les glaïeuls fleurissent dans les blés, les œillets de poète sur le bord des chemins; les orangers sur la lisière des bois de châtaigniers.—Les orangers, les citronniers, les camellias, les géraniums, les jasmins d'Espagne végètent et fleurissent en plein air.

Eh bien! avec tous ces élémens, je n'ai pas vu à Gênes un jardin où il y ait en réalité des fleurs. Elles y sont rares, peu variées. Mais comme ce sont précisément celles qui sont rares en France, à cause du climat, cela n'étonne pas au premier coup d'œil; ce n'est qu'après quelque temps qu'on s'aperçoit que les maîtres des jardins ont trouvé moyen d'être pauvres au milieu de tant de richesses.

C'est ce que fait à un autre point de vue une certaine petite secte littéraire : ses membres ont remarqué avec raison qu'on laisse dormir dans les dictionnaires et dans les vieux auteurs deux cents mots dont une centaine méritent d'être conservés;— que la plupart des écrivains font sottement ce que ferait un peintre qui ne se servirait que de six couleurs sur sept et exécuterait de la peinture oligocrome ou aristochrome,— ils ont exhumé les deux cents mots dont cent méritent d'être conservés, et les maîtres de cette petite secte les ont ajoutés aux mots ordinairement employés.—Il vaut mieux avoir cent mots de trop que cent mots de moins dans son dictionnaire;—mais graduellement les maîtres sont arrivés à faire revenir un peu plus souvent qu'à leur tour ces mots qu'ils aiment, ces mots qu'ils ont retrouvés, ces mots qu'ils considèrent comme une propriété à eux, comme leur patrimoine.—Les gens à la suite, les dévots à petits grains, les fanatiques de cette petite secte, ont naturellement entre ces deux cents mots accordé une affection particulière aux cent qui ne méritaient pas de revoir le jour, — et ils ne se servent plus que de ces cent mots, oubliant tout le reste de la langue dans leur dédain, — et ils croient avoir à eux une langue plus riche et plus abondante que les autres,—et par haine de la peinture à six couleurs, ils font de la peinture monochrome et monotone.

De même, quand on voit en plein air des orangers, cet arbre si triste en France dans ses lourdes caisses,—une boule sur un carré,—on est une vive admiration. L'oranger n'est pas plus naturellement taillé en boule qu'il n'a naturellement une caisse verte carrée sous les pieds. Ses fleurs à la fin de l'hiver et au printemps, ses fruits presque toute l'année, ses feuilles persistantes en font un arbre très agréable. Mais au bout de quelque temps qu'on ne voit que des orangers, on trouve l'arbre monotone; il l'est du reste par sa forme : rien de capricieux, rien de noueux, rien de rugueux dans son tronc ni dans ses branches; ses feuilles vertes, dures, coriaces, qui restent deux ans sur l'arbre et sont déjà remplacées quand le vent les emporte, n'ont pas le charme des feuilles d'une étoffe souple, molle et vivante des arbres vulgairement appelés à feuilles caduques.—On peut se rendre compte de cette impression par une comparaison avec une plante vulgairement appelée immortelle : — c'est une fleur jaune, blanche, rose ou violette, dont les pétales sont secs comme du papier ou de la paille, et qui ne se fane pas par une raison très simple, c'est qu'elle n'a jamais eu de fraîcheur à perdre; comme les cailloux ne meurent pas par la raison qu'ils ne sont pas vivans. On a consacré cette fleur—l'immortelle—à exprimer l'admiration et le regret, deux sentimens qui ne demandent qu'à finir, deux sentimens dont on s'acquitte et dont on se débarrasse le plus tôt possible. C'est bien plus commode d'exprimer une fois pour toutes son admiration obligatoire et de n'y plus revenir. Il est bien plus facile d'accrocher une fois par an une couronne d'immortelles aux angles d'un tombeau que d'y apporter tous les soirs, au moment où les cyprès se découpent noirs sur le couchant orangé, une fleur qu'on est allé cueillir là où le mort en cueillait avec vous.

Eh bien! ces arbres dont on ne voit pas les feuilles se dépiter molles et tendres au printemps, dont on ne voit pas à l'automne les feuilles se revêtir des teintes magnifiques de la topaze, du rubis et de l'hyacinthe; ces arbres sont très inférieurs aux autres sous le rapport des sensations qu'ils nous donnent.—Les oiseaux qui y chantent, n'aiment pas les orangers, n'y bâtissent pas leurs nids et n'y chantent pas leurs chansons.

L'oranger, mêlé aux autres arbres, est un arbre ravissant : il n'a pas ce qu'ont les autres, mais les autres n'ont pas ce qu'il a. Ses pommes d'or, presque aussi parfumées que les fleurs, semblent, sous le soleil, une illumination et une fête. Le citronnier, dont les fleurs blanches sont légèrement teintées de violet, dont les fruits d'un or pâle brillent encore plus que ceux des orangers, est, toujours, et sans interruption, chargé à la fois de fleurs épanouies et odorantes, de fruits verts et de fruits jaunes; moins que l'oranger, il provoque le jardinier à le tailler en boule; il est un peu plus capricieux, un peu plus volontaire, un peu plus indépendant;—s'il lui plaît de pousser une grande branche à droite, il ne se croit pas obligé, comme l'oranger, d'étendre en même temps à gauche un membre de la même longueur.

Oranger et citronnier, tous deux sont charmans, mais il ne faut pas qu'ils se réunissent en trop grand nombre, comme des conjurés, pour chasser des jardins les grands arbres forestiers, les chênes, les platanes, les sycomores, les châtaigniers, les peupliers, les hêtres.—Une autre raison aussi leur ôte de charme,—c'est qu'on voit bien qu'ils ne sont pas plantés là pour leur plaisir, pour amuser à fleurir, à sentir bon, à héberger les oiseaux qui payent l'hospitalité en chansons harmonieuses.—Les Génois sont trafiquans.—Les trafiquans sont les mêmes partout.—J'ai vu trois villes où il y a beaucoup de trafiquans, le Havre, Marseille et Gênes.—Eh bien, j'en ai conclu que les distinctions géographiques sont une erreur.—Il n'y a pas, pour le philosophe, des Italiens, des Anglais, des Français.—Non.—Le soleil n'échauffe que la peau;—les passions échauffent le sang.—Il y a la nation des trafiquans, la nation des poëtes, la nation des imbéciles, la nation ou plutôt la bande timide des honnêtes gens.—Ces nations diverses ont beau être éparses, on les reconnaît sous les différentes latitudes à des signes identiques.—Les trafiquans de Gênes, ceux de New-York, ceux du Havre, sont un seul et même peuple.—Les ceux de Boston, ceux de Paris, ceux de Pékin, sont une nation homogène; ils ont les mêmes crédulités, les mêmes admirations, les mêmes ingratitudes.

Les honnêtes gens partout reçoivent les mêmes avanies, les mêmes dédains et boivent la même ciguë.

Moi qui ai longtemps habité le Havre,—j'ai reconnu les Génois tout de suite; je vous reconnais, vous êtes des trafiquans.

On leur a bâti une immense terrasse sur des arcades au bord de la mer et au-dessus de leur magnifique port;—cette terrasse est en marbre blanc. Je vis en m'y promenant des caractères tracés au crayon sur le marbre.—Ah! dis-je, un poète a écrit sur le marbre les pensées que lui inspiraient le coucher du soleil, les splendeurs de ce ciel d'en bas,—de cette grande mer bleue.—J'approchai. Voici la copie exacte de ce qui frappa mes yeux :

$$\begin{array}{r} 98,245 \\ 9,733 \\ \hline 10,512 \end{array}$$ livres neuves de Piémont.

A chaque pas, il y avait une addition, une soustraction, une multiplication faite au crayon sur le marbre blanc; je crus pouvoir me contenter de copier seulement la première qui me tomba sous les yeux.

Eh bien, les Génois,—ceux qui sont marchands et ceux dont les pères l'ont été,—ne se résignent pas à l'idée d'un capital improductif.—Soit qu'ils passent quatre mois de l'été à la campagne et dans leurs jardins, soit qu'ils n'y viennent que le dimanche,—ils ont bien vite calculé la valeur de leur campagne, le prix des plantations, l'intérêt que peut gagner un argent en peu laborieux,—et ils s'effraient de savoir combien leur coûterait chaque heure de repos, de plaisir, de rêverie sous les cimes parfumées.—Ils veulent que les arbres de leurs jardins fassent de l'argent et gagnent leur vie.—Ils sont marchands d'oranges et de citrons;—les arbres ne sont pas des arbres heureux qui fleurissent, qui exhalent leurs parfums,—ce sont des ouvriers qui travaillent, qui produisent des citrons; des ouvriers qui font de la marchandise;—ça leur donne l'air triste. Et en effet, ils doivent obéir aux intérêts du commerce.—Il y a de petits orangers de Chine à feuilles étroites, à fruits gros comme une pomme d'api.—Ces fruits, rassemblés en groupe, ne jaunissent jamais sur l'arbre, où ils seraient charmans;—on les vend mieux verts pour les confiseurs, et on les cueille verts.—On cueille les citrons et les oranges au moment le plus favorable pour la vente, sans songer à laisser à quelques arbres un ornement qu'ils garderaient presque toute l'année.—Il y a dans tous les jardins de grands carrés de jasmins d'Espagne.—Je me disais : Comme les jardins doivent être parfumés pendant les nuits d'août et de septembre!—Eh bien, non.—On cueille tous les jours les fleurs des jasmins pour les fabricans de pommades. Les fleurs s'épanouissent vers une heure de l'après-midi et sont enlevées à 5 heures.—Elles restent sur l'arbuste pendant le temps où la chaleur empêche de rester au jardin.

Si on ne cueille pas les fleurs des orangers et des citronniers, si on les laisse s'épanouir sur les arbres, c'est que les oranges et les citrons se vendent plus cher que les fleurs.

Pour les bouquets de Gênes, ils sont énormes, et voilà tout l'éloge qu'on en peut faire. Un bouquet un peu honnête est de la largeur d'un parapluie et de la figure d'une cocarde; il se compose invariablement de cercles de fleurs blanches, bleues, rouges, jaunes.

A propos de la couleur jaune, j'ai été longtemps à comprendre ce que voulaient me dire quelques-uns des habitans de ce pays qui parlent français. S'ils avaient parlé franchement italien et moi nettement français, nous aurions été par nous comprendre; mais moi parlant leur langue et eux la mienne, et nous en servant aussi mal les uns que les autres, cela produisait des calembours et des quiproquos perpétuels. On me désignait les fleurs jaunes par deux mots que j'entendais toujours ainsi : couleur de jalousie. Cela ne m'étonnait pas beaucoup : il est convenu en France qu'on porte du jaune le deuil des incostans. Cependant je trouvais la plaisanterie monotone, et je me fis écrire la phrase, qui est celle-ci : *Color giallo*, et que l'on prononce, du moins à Nervi, et pour parler français : *Couleur d'jalleu.*

J'ai vu les jardins de Gênes et les environs;—il n'y a pas de fleurs dedans.—J'ai vu les *Peschiere*,—jardin assez étendu dans lequel on a emprisonné de belles sources dans une multitude de fontaines de mauvais goût qui déshonorent à la fois l'eau et le marbre.—Ce jardin est une fabrique de camélias pour le commerce.

La villa Pallavicini, à deux lieues de Gênes, est un grand jardin assez bien dessiné dans presque toutes ses parties, admirablement dans une. Les propriétaires n'y vont jamais, afin de ne pas déranger les visiteurs. Quand un Génois ou un étranger veut visiter la villa Pallavicini, il demande ou fait demander une permission par écrit. Un secrétaire, disons mieux, un chancelier spécial, envoie une permission imprimée et numérotée. La permission qu'on avait demandée pour m'y conduire portait le numéro 16,081.—On est reçu à la villa Pallavicini par un peloton de jardiniers bien vêtus celui dont le tour est arrivé marche devant vous et ne vous permet pas de vous écarter d'un pas de l'itinéraire arrêté. Il ne faut pas s'y tromper et qu'il récite;—on effet, il ne faut peut-être pas possible d'arrêter ce récit; il vous expliquerait des [illegible] et d'autre part, ce jardin [illegible] quelques [illegible] de la [illegible] trouver le [illegible]—On lui [illegible] jamais de lire [illegible] du [illegible] cas il leur expliquerait [illegible] indignes, [illegible] sans des explications, auquel il se plaint des injustices de la critique, et qu'il appelle « faire la lecture. »

Après avoir gravi en tournant, sous prétexte d'un [illegible], pendant une demi-heure, par des [illegible], on arrive tout à coup à un sentier de verdure où, à la suite des boutiques de cœur, de marmorer au gré [illegible] en descend dans une caverne sombre où on peut [illegible] que l'on s'aperçoit qu'à mesure que les yeux s'accoutument à l'obscurité.—On avance sur les pas du guide, et bientôt on entend le bruit d'une chute d'eau, et l'on voit, entre des roches, un étang formé, sur le bord duquel de grosses carpes viennent sérieusement vous regarder. Là, un batelier vous attendait; votre guide vous salue, vous souhaite un bon voyage et se retire; vous montez dans le bateau, qui suit quelques sinuosités entre de gros rochers, puis, tout à coup, vous sortez de la caverne et vous vous retrouvez au grand air, au grand soleil, sur le même étang, qui, par un habile effet de perspective, paraît terminé par la mer, car, en effet, elle se trouve à mille pas de là, depuis que les pentes, adroitement calculées, disparaissent complètement. A une des extrémités de l'étang, le sol monte et la côte se termine par de grands aloès qui découpent leurs feuilles vertes et aiguës sur le fond bleu de la mer, la même habileté ayant fait disparaître pour les yeux la distance qui sépare la mer de ce côté de l'étang.

Malheureusement on a cru devoir enlaidir ce petit coin, ce petit jardin des fées, par des fabriques de mauvais goût,—des kiosques chinois dorés, etc.

Là il y a quelques azalées et quelques camellias,—mais le petit nombre est très peu varié—et très peu d'autres fleurs,—et pas une plante aquatique dans l'étang,—sur lequel on regrette également de ne pas voir quelques cygnes et quelques canards. Là vous retrouvez votre premier guide qui vous reprend pendant que le batelier va dans la caverne attendre une autre société pour laquelle on jouera exactement la même petite scène de comédie qui vient d'être représentée devant vous.—Je dis que le guide vous reprend,—car il n'y a pas de danger qu'on vous abandonne un instant à vous-même;—il faut vous arrêter là où l'indiquent l'itinéraire et le morceau que récite le guide,—et ne pas vous arrêter quand il ne veut y consentir pas. On vous conduit, alors après quelques détours dans une tonnelle couverte de beaux rosiers,—le guide vous invite à entrer dans la tonnelle; puis là, poussant sournoisement un ressort caché, il met en liberté trois à quatre jets d'eau qui vous inondent. Comme vous avez traversé deux lieues de poussière, l'eau la délaie et vous couvre de boue; il y a des personnes qui rient.

Vous récompensez le guide et vous vous en retournez en faisant la liste très bourgeoise des arbres, des arbustes et des fleurs dont vous avez regretté l'absence dans ce beau jardin.

Le jour que je suis allé voir la villa Pallavicini, ce n'était pas un dimanche, jour pendant lequel, m'a-t-on dit, les visites sont plus fréquentes. Quatre guides étaient occupés à faire le même récit, par les mêmes chemins, à quatre sociétés différentes, en répétant scrupuleusement les mêmes épisodes.

On raconte trois histoires, dont au moins deux contes, sur la création de la villa Pallavicini.—S'il faut absolument choisir, je crois qu'il faut choisir la dernière comme la plus honnête.—Quand un homme a deux noms, dit un philosophe, il faut l'appeler du plus doux.—Si votre ami est borgne, regardez-le de profil, du côté où il a son œil, bien entendu.

La première histoire est celle-ci : Un des ancêtres des Pallavicini avait quelque chose à expier, on ne sait pas quoi, à l'égard des habitans de Pegli; par son testament il exigea que ses fils leur donnât de l'ouvrage pendant un certain nombre d'années jusqu'à concurrence d'une somme fixée.—C'était un marché que le défunt avait passé avec Dieu, par l'intermédiaire d'un prêtre, moyennant quoi Dieu, toujours par l'intermédiaire du prêtre, avait promis de lui faire grâce du purgatoire, auquel il avait des droits indiscutables.

Pour donner de l'ouvrage aux gens de Pegli il fallait faire quelque chose : on fit la villa, qui a nécessité de grands remuemens de terrain.

Voici la seconde histoire. Un Pallavicini avait épousé une femme, belle et fière personne, qui ne se contentait pas que son nom désignât une des plus charmantes femmes de Gênes. Elle reprochait souvent à son mari de ne rien faire qui la mît pour la postérité des traces de leur passage dans la vie. Telle famille, disait-elle, a bâti une église de marbre, telle autre un couvent, et vous, vous ne faites rien, rien, rien, rien.

Le seigneur Pallavicini se piqua,—il chercha un architecte, le conduisit à sa terre de Pegli, et lui dit : Faites moi un jardin très cher et très beau;—aussitôt que ce sera fait, vous m'avertirez, ne ménagez ni le temps ni l'argent.—L'architecte présentait ses mémoires, on payait sans discuter.—Enfin au bout de huit ans il lui établi que je n'ai plus hésitante, d'avoir été employé tous les jours quatre cent ouvriers; il avertit. Alors le seigneur Pallavicini alla trouver sa femme et lui dit : Signora, j'ai fait quelque chose, venez le voir. Il allèrent ensemble à Pegli,—examinèrent le jardin, le trouvèrent beau, louèrent et payèrent l'architecte, et ne pensèrent plus à y retourner.

Troisième histoire.—A une époque de grande misère dans le pays, un Pallavicini fit faire ce jardin, simplement pour occuper 450 hommes pendant huit ans.

Mesdames ceci, que dans ces trois anecdotes, la troisième est peut-être vraie, dont les deux autres sont inventées, la réalité probable et l'imagination certaine s'accordent sur un point, c'est que le jardin de la villa Pallavicini n'a pas été créé parce que le créateur aimait les jardins et les fleurs.

L'*Aqua Sola* est une belle promenade plantée d'acacias, sur une des hauteurs de la ville. Au milieu est un gazon, dans lequel végètent des orangers et des lauriers roses. On s'y promène seulement vers le soir, c'est à dire pendant les deux dernières heures du jour. Là, dans une allée qui entoure la promenade, quelques cavaliers s'efforcent, avec une affectation trop peu dissimulée, d'attirer laborieusement les regards.—Je suis je n'ai vu autant tracasser de pauvres chevaux de la main et des jambes. La partie de cette allée qui longe l'allée préférée par les piétons ne compte que pour un quart dans le parcours circulaire que les cavaliers parcourent.—Or, ces mêmes chevaux qui se défendent, piaffent et caracolent pendant vingt cinq pas, tous les quatre-vingt-cinq pas, dans les autres parties de la partie de l'allée où les cavaliers sont hors de la vue des piétons et des femmes; tout le reste de la promenade au pas un trot tranquille, la tête basse, le col allongé, comme des chevaux dans les coulisses.

Le soir venu, on va se promener dans les Strada, c'est à dire dans deux rues : Via Carlo Felice, via Nuova et via Nuovissima.

Ces rues sont pavées de larges dalles, toujours admirablement propres, sur lesquelles les femmes peuvent traîner impunément leurs robes de soie.

Puis on va prendre, au *café* de la Concorde, des glaces et des sorbets.—La Concorde est un jardin planté de grands orangers, de grands citronniers et de lauriers roses hauts comme des tilleuls. On y arrive par un péristyle et un escalier de marbre blanc.—Quelques aloès, magnifiquement ornés et dorés, se sont établis là où il n'y a plus de place dans la Strada pour les glaces et les sorbets, qui sont nommés chacun selon le nom de la grosseur. Outre les glaces parfumées aux fruits, comme chez nous, on en trouve là qui le sont au jasmin, au géranium, au thym, à la rose, à la verveine, au basilic, etc.—Du fait, à la Concorde, de la musique qui, comme celle que j'ai entendue à Gênes, n'use pas le mouvement, mais qui, avec ces orangers chargés de fleurs d'argent et de fruits d'or, sous ces lauriers aux fleurs de pourpre pâle, fait de la Concorde le plus joli cabaret qu'on puisse voir.

Le matin, on y prend du chocolat très bon qu'on paye quatre sous la tasse, et du café au lait glacé, qui n'est pas beaucoup plus cher. On a le droit d'y mal dîner de quatre à six heures au même prix que partout ailleurs.

Pour ce qui est des fleurs, il n'y en a pas dans le jardin d'autres que celles des orangers et des lauriers roses. Mais une marchande assez la pépiniériste fait et vend de ces immenses cocardes qui s'appellent à Marseille les magnifiques bouquets de Gênes.

ALPHONSE KARR.

Messieurs les Rédacteurs de l'Abeille.

En parcourant ce matin les colonnes de votre journal, j'y ai lu un communiqué signé : C. *Boiland*, qui tendrait à nuire au capitaine Baldwin. Pour toute réponse et pour montrer la fausseté de ce communiqué, je dirai que la personne dont parle M. Boiland, et avec la quelle il eut des difficultés hier soir, est votre très humble serviteur, que tout le monde connaît pour être un bon whig.

F. C. GAUDET.

La circulation du sang est considérée, à juste titre comme le plus grand bienfait de la Providence; le cœur pousse le sang dans tout le système et le dote de la vie. [illegible] les artères et revient [illegible] par les veines. Il est dans de la plus grande importance que ce sang soit pur; et cependant [illegible] négligent cette condition [illegible] de jeunes d'une santé robuste. Le source principale est généralement une maladie du foie ou de l'estomac [illegible] l'indigestion et tous les maux qu'engendre la dyspepsie, en proviennent. L'existence devient alors un fardeau et ne mérite ce [illegible] qu'il n'y avait de remède. La maladie cessera de souffrir du moment qu'il aura pris une bouteille des célèbres pilules de foie de McLane, préparées par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie. Les Amers [illegible] d'amour sur une guérison radicale.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
4 nov—12f 151, rue de Chartres.

AUX MALADES.

Les propriétaires des pilules du Dr McLane sont heureux de pouvoir offrir cet excellent remède aux personnes qui sont atteintes de la maladie de foie, le fléau de l'Amérique. On ne a fait l'essai dans tout les Etats de l'Union, les médecins les plus distingués l'ont employé et les résultats obtenus ont été invariablement des plus satisfaisans. En présentant ce remède au public, les propriétaires sont heureux de pouvoir [illegible] le mérite de les pilules. Tout le monde peut se procurer les pilules de McLane, et c'est un remède qu'on peut placer une entière confiance.

A vendre par SCOVIL & MEAD,
4 nov—6f 111, rue de Chartres.

Décédée hier, à 8 heures du matin, ELIZA CAHET, fille et belle-fille des sieur et dame Guichard.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui 10 courant, à 4 heures précises de l'après-midi.

Son corps est exposé rue Mandeville, 14, entre Grande Hommes et Casacalvo, pharmacie Martin Weber, 3e district, d'où le convoi partira.

Les réclamateurs des marchandises chargées à bord du navire BELLE-ASSISE sont priés de lever leurs permis dans les cinq jours, sans quoi les marchandises seront envoyées à ses magasins publics à leurs frais et risques.

Le capitaine ne sera responsable d'aucune dette contractée par son équipage.

A. GRIELEN.

BONS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

La Compagnie du Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord, offre de vendre cent soixante-dix bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, à quarante ans, à partir du 1er août 1853, portant intérêt à raison de six pour cent l'an et payable semi-annuellement.

Des propositions seront reçues au bureau de la Compagnie, No 62, rue Carondelet, jusqu'à mardi, 17 janvier 1854.

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

A vendre.

UNE propriété située à [illegible] l'angle de l'[illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN,
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
11 novembre.—Meubles.—Maison et Magasin à l'encoignure Avenue Atlantic et de la rue Alix, Alger.
18 novembre.—Succession de E. J. Walsh : maison en briques rue Carondelet.—Fonderie de Mayo, rue Tchoupitoulas.—Belle maison en briques à 2 étages, encoignure des rues Rampart et Dumaine.—Maisons en deux corps de logis, rue St-Jean Baptiste.
19 novembre.—Succession George Peter : Terrain situé à l'angle des rues Chippewa et Constance.—Succession de Thos. McCulloch : belle maison commode, rue Jackson, 1er district.
21 novembre :—300 lots de terre, situés dans le fond du 1er et 2me district.
10 décembre :—Succession de Thomas Dwyer, propriété à Alger.
Pour plus amples renseignements, voir les avis.

[illegible] & Co, encanteurs, vendront aujourd'hui, à 10 heures, 80 balles assorties pour [illegible] et 150 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays. La vente est sans réserve; l'attention des acheteurs y est appelée. Voir l'annonce.

LEON PIERRE & Co,
ONT transporté leur magasin de CUIRS au No 21, rue de Chartres. 18nov—6f

A. BARRAUD,
48 rue de Chartres, en face T. Fryer & Co.
A l'honneur d'informer les dames qu'il tient de recevoir [illegible] un assortiment complet et des plus variés de Mantilles et Chapeaux [illegible] Dentelles [illegible] Gants Jouvin à $1 [illegible] JOUVIN [illegible] pour dames, à 75 cents. 18nov

EN magasin et à vendre par le soussigné : [illegible] vin rouge ordinaire, [illegible] vin rouge pour famille, [illegible] vin blanc [illegible] vin rouge St Julien et F. S. Eymone, [illegible] de vermouth, [illegible]
PAUL LACROIX, 12 rue Toulouse.

A TERRE par le navire Claiborne, venant de Bordeaux : 30 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par
PAUL LACROIX, 12, rue Toulouse.

Modes, Chapeaux et Capotes. [illegible]
FREDET & C°, 16 Magazine.

[illegible]
G W DUNBAR, 5, rue des Magasins.

Souliers! Souliers! [illegible]
G W DUNBAR, 5, rue des Magasins.

[illegible]
G W DUNBAR, 5, rue des Magasins.

Chapeaux et Brodequins. [illegible]
G W DUNBAR, 5, rue des Magasins.

[illegible]
BRUNIERE & Co, 14, rue Bienville.

[illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] BEAUGUIZAC & Co.

[illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] RAYMOND CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] J. P. Whitney, de Liverpool, [illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] R. CAMUZAC & Co, 38, Vieille Levée.

[illegible] LABATA, GANDOLFO & Co.

[illegible] LABATA, GANDOLFO & Co.

[illegible] NUMA LACOSTE, 107, rue Royale.

[illegible] NUMA LACOSTE, 107, rue Royale.

[illegible]
DAVID GOWANS & Co, 142, rue du Canal.

J. MACOU,
177, encoignure Burgundy et Esplanade.
J. MACOU [illegible]
J. MACOU, 177, encoignure Burgundy et Esplanade.

PAUL B. TALAMON, NOTAIRE PUBLIC, [illegible] Bureau, No 111, Passage de la Bourse.

[illegible] P. B. TALAMON [illegible]

Marsala. [illegible]
B. TALAMON, 161, rue Bienville.

[illegible] P. LONGUE & BEATIAS.

[illegible] P. LONGUE & BEATIAS.

[illegible] P. LONGUE & BEATIAS.

[illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 95.
Entre les rues Poydras et Perdido.
CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 128, rue du Canal. J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.
Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres..... $1 à $ par jour.
Chambres pour les esclaves........ $1
Salles pour les esclaves.......... $1
Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.
Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

AVIS D'ENCAN.
Charles de Goulet & Co. Henry Loquendre—encanteurs.
Encan pour la vente de groceries, vins, liqueurs &c. No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
Avances libérales faites sur consignations.

BERNARD TURPIN, Bottier.
ETANT de retour à la Nile-Orléans, offre ses services à [illegible] 5nov—1m

No 34, rue de Chartres; encoignure Bienville.
OUVERTURE DE MODES et Nouveautés.
OLYMPE,
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un riche assortiment de marchandises, modes et nouveautés, [illegible] 7 nov

Mme ROBERT
No 166, rue Royale, encoignure Toulouse.
A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et varié de Modes et Nouveautés, [illegible] 8nov—1m

ACADEMIE DE DANSE.
M. et Mme ANGELINA,
[illegible] rue Carondelet, entre Hevia & Girod.

AVIS.
Le Dr FAGET a transféré sa demeure [illegible] No 173, entre St-Pierre et Toulouse. 5nov—3f

M. Toledano & Taylor,
ONT transporté leurs bureaux au No 1, rue de l'Union. 5nov

A VENDRE [illegible] Yarwin & Lecoultre.
J. R. CURIEN, 23, rue Toulouse.

[illegible]

TAPIS! TAPIS!
67, rue Royale.
[illegible] E. MAILLARD & Co.

BROCANTEURS DE NEW-YORK.
[illegible] NICHOLS & BARKER.

NEGRES A VENDRE.
[illegible] WALTER L. CAMPBELL.

[illegible] URIAH C. POLLARD & Co.

DEUIL. DEUIL.
Maison D. Roger & Co.
[illegible]

VALMOS & NORMAN.
[illegible]

[illegible] H. MEUGENS, 31, rue Commune.

Sardines à l'huile.
3000 DEMI-boites, 2000 quarts do. Sardines à l'huile.
W. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, rue de la Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
[illegible]

J. C. DENIS
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 73.
Saint-Louis (Mo).
SOLLICITE respectueusement les consignations de [illegible] 5oct—6m

[illegible] A. BROUSSEAU & Co.

Dissolution de Société.
LA société qui existait entre messieurs Désiré Reiher et Charles Fourcelet est dissoute à partir du 8 novembre 1853, par la mort de M. D. Reiher.
M. Charles Fourcelet reste chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaire pour son compte.
CH. FOURCELET.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
A [illegible] N. Busey & L. Fortier, [illegible]
C. N. BUSEY reste seul chargé de la liquidation et continuera les affaires de la société.
C. N. BUSEY.
L. FORTIER.

HABILLEMENS D'ENFANS,
26, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et par les steamships Daniel Webster, Crescent City, de New-York : [illegible]
LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres.

BON MARCHE EXTRAORDINAIRE.
GANTS DE JOUVIN
A 50 CENTS LA PAIRE.
LION & PINSARD, 66 & 68, Rue Royale, [illegible]

[illegible] O'GOWANS & Co.

[illegible] J. M. CABALLER.

[illegible] PAUL JOHN FILS & Co.

AMUSEMENTS.
MM. CAMPBELL ARRIVENT!
Le spectacle sans égal!
SALLE DES ODD FELLOWS.
A partir de lundi 14 novembre, jusqu'à nouvel ordre.
Le directeur, M. JAMES NORRIS, a l'honneur d'annoncer au public, qu'outre sa compagnie, il a engagé les célèbres artistes [illegible]
MM. E. HORN et W. W. NEWCOMB, ainsi que MM. MAX ZORER, DEMOREST, HEISS et PEYTON.
Prix d'entrée : 50 cts.—Les portes s'ouvriront à [illegible] le spectacle commencera à 7 heures. [illegible] de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 2 à 5 heures de l'après-midi.
Dr P. A. JONES, agent.

LES CAMPBELL ARRIVENT
A L'ARMORY HALL.
Première représentation lundi 7 novembre et toute la semaine.
Murphy, West et Peele.
[illegible]
Prix d'entrée.....50c.—Places réservées.....75c.
[illegible] 5 nov

PUIG & AVENDANO
ONT transporté leur bureau du No 48 au No 150, rue de la Commune. 7nov—3f

DECISION IMPORTANTE.
[illegible]
U. LAFOURCHE & Co, Maison Rouge, sur la Levée, près la marché aux légumes.

ADOLPHE BLACHE,
60, rue Royale.
VIENT de recevoir par les navires Ashland et R. R. Sumner, du Havre—
Lingerie pour Dames.
[illegible]

CHEMIN DE FER.
Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nile-Orléans, 2 novembre 1853.
LA résolution suivante a été adoptée, le 2 du courant, par le Bureau des Directeurs de cette Compagnie :
[illegible]
JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nile Orléans, 2 novembre 1853.
LA résolution suivante a été adoptée à une assemblée de la Direction de cette compagnie, tenue le 21 octobre 1853 :
[illegible]
Dix pour cent le 2 janvier 1854.
Dix pour cent le 2 mars 1854.
Dix pour cent le 2 mai 1854.
Dix pour cent le 2 janvier 1855.
Cinq pour cent le 2 mars 1855.
JOHN CALHOUN, secrétaire.

166, ROYALE, 166.
MARCHAND TAILLEUR.
LE soussigné, de retour de France, informe ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et R. R. Sumner, les articles suivans qu'il offre à vendre à bon marché, savoir :
[illegible]
J. CASSERGUE, 166, Royale.

RUE CHARTRES, anciennement rue Condé 18.
Magasin de modes et articles de Paris.
[illegible]
Madame HOLWEDE, [illegible]

D. BEAUVALET
35, CHARTRES. 35, CHARTRES.
D. BEAUVALET reçoit en ce moment, comme de coutume, un assortiment complet de MARCHANDISES DE FANTAISIE directement de Paris, et notamment en RUBANS, FLEURS, et CHAPEAUX de DAMES, etc. 22 oct—30

AVIS.
LA société existant entre J. B. Blache & Gabriel Lecament, sous la raison commerciale de J. B. BLACHE & Co, est dissoute à dater de ce jour, par la mort de M. Blache.
Nile-Orléans, le 25 octobre 1853. 25 oct—30

AVIS DE SOCIETE.
MADAME Veuve J. B. Blache et M. Gabriel Lecament ont formé [illegible] BLACHE & LECAMENT, [illegible]

MM. WILLIAMSON, ZAVATIE & Co, ont transporté leur comptoir au No 36 rue Poydras, au No 132 rue de la Commune, encoignure Carondelet. 18 oct

$200,000
AVIS.
LA compagnie du grand Chemin de fer de la Nile Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, offre de vendre 200 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1000 chacun, portant intérêt à raison de six pour cent [illegible]
Par ordre de la Direction
BENJ. F. FLANDERS, secrétaire.

A louer.
[illegible] PORTALBA.

A louer.
Ce joli magasin situé rue Royale No 78, à [illegible] No 123. 5 nov—15

ACADEMIE NOUVELLE.
ECOLE DE FRANÇAIS. [illegible]
MM. ARISTIDE GERARD et Manoel de GRANDFORT.

STENOGRAPHIE en 15 Leçons.
MM. ARISTIDE GERARD & MANOEL DE GRANDFORT [illegible]

AVIS.
MADAME MARIE BAROUSSE, [illegible]

[illegible] E. MEUGENS, 31, rue Commune, Administrateur de la succession de J Green.

CHANGEMENT DE MAGASIN.
LE soussigné annonce à leurs amis et au public [illegible]
HYDE & GOODRICH, Encoignure Canal et Royale.

AVIS.
MM. ALEXANDRE FLASH & Co. [illegible]

Marchandises sèches et articles de Paris, reçus par les navires Wurtemberg et Ashland, du Havre.
LE soussigné ont l'honneur d'avertir les marchands qu'ils viennent d'ouvrir leur assortiment [illegible]
RICHARD, ALDIGE & Co.

Changement de domicile.
ANT. GIRAUD, tapissier, a transféré son magasin du No 60 au No 64, même rue. 21 oct

VETEMENS D'HOMMES
pour l'hiver.
26, RUE DE CHARTRES, 26.
MARCHANDISES NOUVELLES.
NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships George Law, Empire City, Daniel Webster, United States et Star of the West : [illegible]
LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres.

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.
HABILLEMENS D'HOMMES.
LAGAY & LECANU [illegible]
LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres.

HABILLEMENS D'ENFANTS.
LAGAY & LECANU [illegible]

EAUX-DE-VIE DE LA ROCHELLE.
[illegible] W. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée.

MAISON EN LIQUIDATION.
[illegible] MADAME STERNOU.

[illegible] HOYER FRERES.

J. G. PEPPARD & Co.
[illegible]
J. G. PEPPARD & Co.

T [illegible] Y. QUADRAS & Co, 16, rue de la Douane.

CHARBON de [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

CACAO [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

ZINC en Feuilles [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

PAPIER [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

200 [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

CIGARETTES [illegible] PICADURA [illegible] Y. QUADRAS & Co.

[illegible]

R [illegible] Y. QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane.

C [illegible] A. DE VISSER & Co, 56, Vieille Levée.

M [illegible] A. DE VISSER & Co, 56 Vieille Levée.

S [illegible] A. DE VISSER & Co, 56, Vieille Levée.

SUCRE—[illegible] A. DE VISSER & Co, 56, Vieille Levée.

Dissolution de Société.
LA société qui existait sous la raison de Viénot & Maillot [illegible]

[illegible] MAILLOT & [illegible]

SAUCES et Conserves de [illegible]

[illegible] CAVELIER & BARRAT, 102, rue Royale.

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St Charles et Commune.
J. DUCOURNAU, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il [illegible]
Drap noir extra superfin,
Do bleu,
Do Aredin,
Do Pomme d'Anjou, superfin,
Do Berridos,
Do Café,
Do Bronze doré,
Do Vert,
Do de Londres,
Do de la vidéo,
Do Plumes d'embre,
Do Bleu de nègre,
Do Roberts.
[illegible]
Confections.
[illegible]
J. DUCOURNAU.

LOUIS DUCOURNAU,
32, rue de Chartres.
Marchandises étrangères et de saison.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment complet de marchandises de saison [illegible]
Marchandises Françaises.
[illegible]
Marchandises du Pays.
[illegible]
Marchandises pour Habitations.
[illegible]
LOUIS DUCOURNAU, 32, rue de Chartres.

HAUTES NOUVEAUTES FRANÇAISES.
Wm McCLURE,
No 9, rue des Magasins.
VIENT de déballer un superbe assortiment d'articles de modes et de lainages, tels que :
[illegible]
Wm McCLURE.

MODES ET NOUVEAUTES.
MAISON D'HIVER,
60, RUE DU CANAL.
VIENT de recevoir un assortiment de : [illegible]

C. YALE Jr & Co,
[illegible]
IMPORTEURS ET MARCHANDS EN GROS
ONT reçu leur assortiment complet de MARCHANDISES SECHES.—
[illegible]
Les MODISTES, les MARCHANDS de la Ville et de la Campagne sont engagés à visiter leur Assortiment, qui est des mieux choisis.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. ALEXANDRE LANAUZE
A transféré son MAGASIN DE QUINCAILLERIE du No 20, rue Vieille Levée, à l'encoignure des rues CHARTRES et St-PIERRE, en face de la PLACE JACKSON, où il continuera le même genre d'affaires.

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 166, rue de Chartres,
VIENT de recevoir de France par les navires [illegible]
DELCROIX, 166 rue de Chartres.

Papiers Peints!!!
V. HERBERT & Co,
140, rue de Chartres.
EN voie de Paris [illegible] VICTOR HERBERT & Co.

PAPIER PEINT ET FOURNITURES DE BUREAU.
F. OPPENHEIM,
166, rue de Chartres, 166,
entre Toulouse et St-Pierre.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet de papiers peints [illegible]
Aussi :
Un grand assortiment de fournitures de bureau.
Registres et livres blancs,
Papier pour imprimerie et lithographie,
Papier de couleur pour cigarettes,
[illegible]
Lithographies et gravures.
Tous ces articles seront vendus aux prix les plus réduits, par F. OPPENHEIM, 166 rue de Chartres.

[illegible] GRAHAM & Co.

F. A. GONZALES,
[illegible]

Graines d'Avoine d'Egypte.
1000 SACS [illegible]
F. A. GONZALES, Front Levée, No 11.

FOIN! FOIN!
1500 BALLES foin [illegible]
F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.

MAIS!
2000 SACS Maïs [illegible]
F. A. GONZALES, No 11, Front Levée.